

<p>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE <i>(à compléter en cas de modification)</i></p> <p>Raison sociale : _____ _____ _____ _____</p> <p>SIRET : _____ NAF : _____</p> <p>Dans tous les cas, faire retour de la déclaration</p>	
---	--

<p>PERSONNE RESPONSABLE 1% DANS L'ENTREPRISE</p> <p>NOM /Prénom : _____ Fonction : _____ Tél. / Fax : _____ E-mail : _____</p>	<p>PERSONNE ETABLISSANT LA DECLARATION</p> <p>NOM /Prénom : _____ Tél. / Fax : _____ E-mail : _____</p>
Code département déclaration 2080 : _____	

CALCUL DE LA PARTICIPATION	
<p>Nombre mensuel moyen de salariés en 2010 _____ en 2011 _____</p>	
1. Base de calcul : Rémunérations brutes versées en 2010	€
2. Abattement (à cocher) <input type="checkbox"/> 100 % <input type="checkbox"/> 75 % <input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 25 %	€
3. Assiette de la participation (ligne 1-2)	€
4. Montant à régler (ligne 3 x 0,45 %)	€

AFFECTATION DE LA PARTICIPATION <i>(Cocher obligatoirement l'investissement choisi)</i>	
<input type="checkbox"/> Subvention (déductible des bénéfices)	<input type="checkbox"/> Prêt à 20 ans (reste à l'actif du bilan)

MODE DE REGLEMENT	
<input type="checkbox"/> Chèque bancaire à l'ordre LOGIAM	
<input type="checkbox"/> Virement bancaire à la Société Générale - 30003 00950 00067055809 55	

VERSEMENT IMPERATIF AVANT LE 3 | DECEMBRE 20 | |

Fait à : _____ le : _____
(Signature et cachet de l'entreprise)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les fonds versés au CIL/CCIT au titre de la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) sont employés conformément au document d'information joint au formulaire de versement, " Conditions habituelles d'emploi des fonds versés au titre de la PEEC ".

Ce document a été établi et est publié en application de l'article 2 du décret 94-317 du 13 Avril 1994.